

**DRH**

Affaire suivie par :  
Sébastien Laborie  
Tél : 05 67 76 54 99  
Mél : drh46-resp@ac-toulouse.fr

1 Place Jean Jacques Chapou  
46000 CAHORS

Cahors , le 02/03/2023

L'Inspecteur d'académie Directeur académique des  
services de l'éducation nationale du Lot

à

Mesdames et Messieurs les personnels enseignants du  
1<sup>er</sup> degré public  
S/C de Mesdames et Messieurs les IEN CCPD.

**Objet : Tableaux d'avancement rentrée scolaire 2023 : hors classe – classe exceptionnelle – échelon spécial**

**Références :** Lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports du 08 février 2021

Je vous prie de trouver ci-joint les VADEMECUM relatifs aux tableaux d'avancement au titre de l'année 2023. Ces outils présentent à la fois les conditions réglementaires ainsi que les calendriers prévisionnels de gestion.

J'attire votre attention sur les informations reçues ou à recevoir via la messagerie IPROF dans le cadre du traitement de ces tableaux.

Pour toutes les questions sur les modalités de traitement vous pouvez contacter votre gestionnaire selon votre circonscription de rattachement :

Circonscriptions de Cahors 1 et Gourdon : [drh46-gest2@ac-toulouse.fr](mailto:drh46-gest2@ac-toulouse.fr)

Circonscriptions de Cahors 2 et Figeac : [drh46-gest1@ac-toulouse.fr](mailto:drh46-gest1@ac-toulouse.fr)

Me services restent à votre disposition pour toute question complémentaire.

Xavier PAPILLON

